

SOUTIEN A LA RECHERCHE MEDICALE

Communiqué de presse - Le 12 décembre 2017

Appel à projets 2018

Recherche médicale appliquée

Depuis 30 ans, la Fondation de l'Avenir assure le lien entre la recherche fondamentale et l'application concrète du soin au bénéfice des patients.

Chaque année, la Fondation met en œuvre des dispositifs de soutien afin de promouvoir la recherche couvrant l'ensemble des champs de la santé.

En 2018, la Fondation de l'Avenir consacre son appel à projets annuel « Recherche Médicale » autour de cinq thèmes :

1. **Chirurgie** : modèles expérimentaux chirurgicaux, thérapeutiques chirurgicales et nouvelles alternatives à la chirurgie
2. **Maladies du vieillissement** : solutions thérapeutiques des pathologies liées au vieillissement
3. **Thérapie cellulaire et ingénierie tissulaire** : applications aux organes solides
4. **Innovation** : innovations diagnostiques, pronostiques et prédictives pouvant inclure de l'imagerie fonctionnelle
5. **Psychiatrie** : innovations thérapeutiques en psychiatrie

Une attention particulière sera portée aux projets traitant de robotique chirurgicale, de santé numérique et s'intéressant aux pathologies neurodégénératives, aux pathologies infantiles, aux troubles du comportement alimentaire, aux pathologies cardiovasculaires, aux pathologies cancéreuses, et aux troubles de la santé liés à l'environnement.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 13 février 2017 minuit.

Cet appel à projets s'adresse aux équipes du secteur public (CHU, CH...) et des établissements de santé mutualistes (SSAM...), aux équipes des EPST du type CNRS et INSERM ainsi qu'au secteur privé non lucratif sur tout le territoire national.

La Fondation de l'Avenir a consacré en 2017 un budget de 1.2 million d'euros à cet appel à projets, pour 35 travaux de recherche soutenus.

CONTACT : RIIS@fondationdelavenir.org

EN SAVOIR + : [Appel à projet : page d'information pour les chercheurs](#)

Contact presse

Alexandre Séguès, responsable communication de la Fondation de l'Avenir
Tél. : 01 40 43 63 27 - asegues@fondationdelavenir.org

A propos de la Fondation de l'Avenir

Créée en 1987 par la Mutualité Fonction Publique (Mutualité Française) et reconnue d'utilité publique en 1988, la Fondation de l'Avenir a vocation à encourager et à soutenir la recherche médicale appliquée, passerelle indispensable entre la recherche fondamentale et l'application aux patients.

Depuis trente ans, elle soutient les projets de chercheurs qui accélèrent le progrès médical et font progresser la médecine de demain dans plusieurs domaines : *chirurgie, cardiovasculaire, greffe, handicap, cancérologie, thérapie cellulaire, psychiatrie, imagerie médicale, innovation en traumatologie et innovation des pratiques de soins et d'accompagnement.*

La Fondation de l'Avenir en chiffres :

- plus de 1 100 projets de recherche soutenus depuis 1987
- 100 équipes de recherche accompagnées chaque année
- 64 000 donateurs particuliers
- Près de 50 partenaires majeurs de l'économie sociale
- 6,5 millions d'euros de fonds mobilisés par an.

Grâce au concours de la Fondation, des professionnels de santé aboutissent rapidement et concrètement à des nouvelles techniques et pratiques profitables à tous. La Fondation a ainsi contribué à **des découvertes majeures** telles que la **stimulation cérébrale profonde pour le traitement des symptômes de la maladie de Parkinson**, la **destruction de calculs rénaux par ultrason** ou encore la **greffe de cellules cardiaques émanant de cellules souches embryonnaires humaines**.

La Fondation de l'avenir travaille en collaboration avec tous les CHU de France et les principaux services de soins et d'accompagnement mutualistes.

➤ Des missions sociales organisées autour de 3 axes :

- **Accompagner des équipes de recherche médicale appliquée.** La Fondation soutient aussi bien les jeunes chercheurs (via le Prix des chirurgiens de l'Avenir ou le Prix recherche sciences infirmières par exemple) que des équipes expérimentées à travers son appel d'offres annuel.
- **Contribuer à l'émergence de nouvelles pratiques de soins et d'accompagnement**, au sein de structures publiques, associatives ou mutualistes.
- **Valoriser et diffuser, au sein de son environnement et du grand public, les expérimentations et leurs résultats** ainsi que les évolutions sociales et sociétales induites par le progrès médical.

➤ Les valeurs défendues par la Fondation de l'Avenir

- **La proximité.** La Fondation œuvre notamment à resserrer les liens avec le patient et son entourage ; à être proche du mouvement mutualiste et de l'économie sociale et faire le lien entre les équipes de recherche financées, les partenaires, les donateurs et le grand public.
- **L'efficacité.** L'objectif est d'optimiser la qualité de vie et la prise en charge des patients.
- **La transparence.** Les instances, les dirigeants de la Fondation de l'Avenir garantissent la rigueur et la transparence de la gestion. Ils veillent à la bonne utilisation des fonds collectés par la Fondation de l'Avenir et au respect des missions sociales énoncées par ses fondateurs. La Fondation de l'Avenir est agréée par le Comité de la Charte pour le don en confiance.

➤ Les ressources de la Fondation de l'Avenir (chiffres 2016)

Des financements privés constituent la quasi-totalité des ressources de la Fondation de l'Avenir :

- 53 % sont des ressources collectées auprès du public (dons, legs)
- 38 % viennent des mécénats et partenariats en lien avec l'économie sociale
- 9 % sont des revenus de produits financiers et produits partage

Ces ressources sont allouées aux :

- missions sociales (73 %) à savoir le soutien à la recherche médicale appliquée ; la promotion de l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement et la participation à la diffusion de l'information scientifique et à la valorisation des projets
- frais de recherche de fonds (20 %)
- frais de fonctionnement (7 %)

Contact presse

Alexandre Séguès, responsable communication de la Fondation de l'Avenir
Tél. : 01 40 43 63 27 - asegues@fondationdelavenir.org